

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7391861101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7391861101>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 janvier 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

SCI KARMA
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 €
Ancien siège social : 6 Rue du Bel Air, 49000
ANGERS
Nouveau siège social : 17 Bis Rue Montesquieu,
49100 ANGERS
911 868 693 RCS ANGERS

Aux termes d'un procès-verbal du 31 décembre 2024, l'assemblée générale de la SCI KARMA a :
- Pris acte de la démission de Monsieur Marc GOMBAULT de ses fonctions de cogérant à compter du même jour,
- Décidé de transférer le siège social du 6 Rue du Bel Air, 49000 ANGERS, au 17Bis Rue Montesquieu, 49100 ANGERS à compter du même jour.

Aux termes d'un procès-verbal du 31 décembre 2024, l'associée unique a décidé de changer la dénomination sociale à compter du même jour qui sera désormais « SCI KALLY ».

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex